

Aucun gouvernement, fût-il nouvellement élu et majoritaire, ne peut fonder une nation, renouveler le fédéralisme ou modifier la constitution s'il agit comme si le projet actuellement à l'étude n'était qu'un projet de plus parmi la multitude de projets qu'il a fait passer au fil des ans.

A ce propos, je crois bon de souligner combien le débat constitutionnel est rendu difficile par l'attitude du gouvernement, ces dernières années, face à la question du nationalisme et de l'unité nationale. Il est difficile à cause des stratégies politiques et de l'attitude du parti libéral, de parler de notre pays. J'ai cru bon de souligner ce point car il nous empêche de réaliser ce que l'histoire nous commande peut-être de faire en ce moment précis.

L'autre jour, je portais une petite feuille d'érable sur mon revers, une des nombreuses que j'ai reçues, au moment où je me rendais à une conférence de l'union interparlementaire. Au cours de la matinée, deux personnes m'ont demandé pourquoi je portais un symbole libéral, c'est-à-dire une feuille d'érable. Les libéraux se réjouissent peut-être de la coïncidence des symboles, mais, l'autre jour, mon collègue de Broadview-Greenwood (M. Rae) l'a illustré en disant qu'il ne pourra plus jamais regarder de bernaches canadiennes sans y voir des libéraux déguisés.

C'était une façon fort humoristique de traiter d'une question sérieuse, à savoir que nos langues et nos symboles nationaux ont été récupérés par le parti libéral. C'est de la stratégie politique astucieuse, mais cela signifie qu'à un moment de notre histoire où il importe de se demander sérieusement ce que signifie être Canadien, chaque symbole, chaque signe distinctif, sent le parti libéral. Cela fait partie de la réalité. La propagande constitutionnelle n'est que le dernier exemple de ce phénomène.

Cet après-midi, je vais examiner ces propositions conformément à l'accord général de principe exposé par le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) sans oublier, cependant, que nous avons demandé que soient modifiées les dispositions relatives à la propriété et à l'exploitation des ressources afin que cette proposition en soit une qui serve à unir et non pas à diviser notre pays. Je dirai également comment je vois les choses, en tant que représentant d'une deuxième génération de Canadiens dont le père et le grand-père ont participé aux deux guerres mondiales pour défendre leur pays, pays que je suis déterminé à conserver intégralement, voire même à améliorer si c'est possible.

De même, ce sera le point de vue de quelqu'un qui a grandi dans un quartier de la ville de Winnipeg où presque tous les grands-parents venaient d'un autre pays. Quand nous fréquentions l'école élémentaire publique, on nous a appris que notre pays n'était pas formé de deux ou de trois peuples fondateurs, mais que c'était le Canada de nombreuses nationalités, des Canadiens ukrainiens, des Canadiens polonais, des Canadiens allemands, des Canadiens italiens, des Canadiens hollandais, des Canadiens écossais, des Canadiens irlandais et bien d'autres mais, avec le temps, nous sommes devenus tout simplement des Canadiens. Ce Canada-là est différent de celui du sud de l'Ontario, des Maritimes et même des grands centres métropolitains comme Toronto qui comptent de nombreux

immigrants dont l'expérience est différente de celle des pionniers de l'Ouest.

Quoi qu'il en soit, les députés du Nouveau parti démocratique voient d'un bon œil les propositions du gouvernement parce qu'elles traduisent une prise de position qui est la leur depuis bien longtemps. Il est tout à fait normal que les membres d'un parti politique appuient en principe une idée que leur parti défend depuis toujours. Je reprendrai les choses point par point.

Notre parti est depuis longtemps favorable au rapatriement de la constitution. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) nous dit qu'il a proposé il y a 20 ans, un bill d'initiative parlementaire à cet effet. Étant le seul parti au Canada qui, à mon avis, soit réellement nationaliste, nous ne pourrions pas nous opposer au rapatriement de notre constitution, à son retour sur le sol canadien.

Nous regrettons que cela se fasse unilatéralement, mais tant pis. Nous sommes disposés à accepter cela comme une nécessité constitutionnelle autant que symbolique. Notre plus vif regret en tant que néo-démocrates, c'est que le gouvernement libéral semble si peu se préoccuper de donner aux Canadiens le contrôle sur leur propre existence, tant au niveau constitutionnel qu'économique. Nous n'aurons de cesse que cette autodétermination canadienne ne devienne réalité. Une forme de décolonisation en vaut une autre. Il y a cependant une chose que je tiens à souligner à ce propos. J'ai remarqué que le gouvernement—et des députés du parti progressiste conservateur l'ont bien signalé—avaient tendance à nous laisser croire que nous ne faisons que rapatrier la constitution. Cela fait peut-être partie de la stratégie libérale, mais c'est fondamentalement malhonnête. La proposition va beaucoup plus loin que cela et nous devrions tous être en droit d'en discuter sans avoir à écouter de beaux discours sur la façon dont les libéraux ne cherchent qu'à rapatrier la constitution. Dans ma région, de nombreux Canadiens en ont assez de toute cette affaire, ils sont aussi furieux d'entendre le chef du parti libéral, le premier ministre (M. Trudeau) les sermonner au sujet du Canada. Nous n'avons pas à proclamer notre patriotisme devant lui ou devant tout autre membre du parti libéral. Nous leur en voulons particulièrement, comme je le disais tantôt, de s'être approprié nos symboles nationaux.

● (1750)

Notre parti préconise depuis longtemps l'adoption d'une charte des droits et des libertés, et le conseil fédéral du Nouveau parti démocratique l'a une fois de plus confirmé récemment. Telle est notre position. Seuls à la Chambre, nous avons fièrement défendu les droits et les libertés, tandis que d'autres faisaient la sourde oreille de crainte d'affronter un gouvernement résolu ou une majorité craintive ou agressive. Nous avons été seuls à défendre les Canadiens d'origine japonaise durant la Seconde Guerre mondiale et à nous opposer à la détention «préventive» des centaines de Canadiens innocents aux termes de la loi sur les mesures de guerre que nous avait imposée le même premier ministre qui nous supplie maintenant d'accorder des libertés et des droits. Parlons des malheureux marchandages sur le dos de la liberté, monsieur l'Orateur. En 1970, cette liberté avait été sacrifiée par opportunisme politique pur et simple.